

**Etat des absences des étudiants de la promotion spéciale
De la semaine du 03 au 07 Mars 2024**

N°	Nom et Prénom	Absences Justifiées	Date	Absences Non Justifiées	Date	Total
1	BOUDJEMAA Yara Rayene	/	/	01	07/03/2024	01
2	BOURICHE Sihem	02	02/03/2024			
3	RAHMANI Imane	04	02/03/2024			

NB :

Les étudiants sont rappelés que conformément aux dispositions du règlement intérieur des études les justificatifs d'absences doivent être déposés à l'administration (*service études et scolarité*) dans les 48H.

En effet, dépassent ce délai, aucun justificatif n'est recevable.

Une absence : une séance de 01h30m.